Image not found or type unknown

La nudité des parents devant leurs enfants est-elle légale ?

Par **Fou GUERI**, le **17/09/2012** à **19:53**

Bonjour,

La loi interdit de montrer des images pornographiques à des mineurs de 18 ans et je me demande donc : la nudité des parents devant leurs enfants est-elle passible de poursuites pénales ? certains naturistes ont-ils le droit d'être en permanence tous nus devant leurs enfants sous le toit conjugal ? d'autres parents aux idées avancées elles aussi ont-ils le droit de prendre un bain avec leurs enfants ? que dit la loi à ce sujet ? quelle est la définition légale de la pornographie ? où commence-t-elle ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse éventuelle.

Fou GUÉRI

Par **janus2fr**, le **18/09/2012** à **06:51**

Bonjour,
Il ne faut pas confondre pornographie et nudité qui sont deux choses très différentes.
La pornographie, c'est la représentation, souvent à caractère obscène, de la sexualité.
Il ne suffit donc pas d'être nu pour représenter la sexualité...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés